

idées

« Il ne suffit pas de communiquer sur l'agroécologie pour que ça marche »

Dans un article paru en juillet 2014 dans le *Courrier de l'environnement*¹, l'économiste de l'environnement Philippe Le Goffe interroge la notion de double performance (environnementale et économique) en agriculture conventionnelle. Il se demande dans quelle mesure il est possible de s'appuyer sur cette notion pour crédibiliser une application volontaire de l'agroécologie. Explications.

Pourquoi, selon-vous, l'agroécologie, élément phare de la politique du ministère de l'Agriculture, ne pourra pas se développer de manière volontaire, sans incitations ?

Philippe Le Goffe : Le projet agroécologique du ministère repose sur la notion de double performance qui est au cœur du rapport Inra² que je discute dans mon article. Or cette notion – l'idée de s'appuyer sur



1 - *L'agro-écologie peut-elle se passer de normes ? Commentaire à partir du rapport Inra/CGSP* – Le Goffe P. (2014) – www6.rennes.inra.fr/smart/Media/Working-papers/WP14-03.

2 - Rapport de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) *Vers des agricultures à hautes performances*, paru en 2013. Il avait pour objectif d'analyser les possibilités et les conditions d'évolution des systèmes agricoles, de façon à concilier les performances productives, économiques, environnementales et sociales (sic).

les fonctionnalités des écosystèmes pour apporter simultanément des services écologiques et permettre à des acteurs privés de faire des économies – est loin d'être avérée. Ces dernières décennies, en agriculture, on a cherché par tous les moyens à faire des économies en augmentant la productivité de la terre et du travail, facteurs de production les plus chers. Entre 1960 et 2000, les volumes de production ont été multipliés par 2, quand le nombre d'actifs a été divisé par 4... Ceci découle du fait que l'agriculture a dû s'adapter à l'augmentation de la productivité et de la rémunération du travail dans les autres secteurs de l'économie (industrie et services) et à la rareté de la terre. La profonde transformation des technologies agricoles et l'absence d'incitations en faveur de l'environnement, qui est le plus souvent en dehors du marché, sont à l'origine des atteintes à l'environnement par l'agriculture. L'agroécologie, entendue au sens de la préservation et de la valorisation des fonctionnalités des écosystèmes,

va donc à contre-courant de l'histoire du progrès technique en agriculture. Je pense que si l'on veut des résultats environnementaux, il faut soit diminuer la productivité du travail ou de la terre, soit développer des innovations technologiques et/ou organisationnelles, qui permettraient (peut-être) de modifier la relation négative entre économie et environnement. Aller à contre-courant de l'histoire peut devenir un objectif politique mais cela implique nécessairement des coûts qui ne seront pas pris en charge par le marché. À partir d'éléments économiques on montre qu'il ne suffit pas de communiquer sur l'agroécologie pour que ça marche, s'il n'y a pas de contraintes quantitatives (normes, quotas) ou d'incitations économiques (aides, taxes), cela ne marchera pas.

C'est justement en mobilisant la « littérature économique » que vous remettez en cause la double performance des pratiques agricoles pointées comme intéressantes dans le rapport de l'Inra, pourquoi ? ■ ■ ■

■ ■ ■ P. L. G. : Telle que présentée par l'Inra et le ministère de l'agriculture, l'agroécologie réaliserait la complémentarité entre l'environnement et le profit, elle pourrait faire que les performances environnementales (moins de pollution, meilleure utilisation des ressources...) soient améliorées spontanément en recherchant le profit. Pourtant, une partie du rapport de l'Inra est consacrée aux pratiques identifiées comme non doublement performantes (réduction des phytosanitaires, lutte biologique, désherbage mécanique, non-labour, bandes enherbées...) en ce qu'elles viennent dégrader les performances économiques. Fait notable, ces pratiques sont souvent des leviers majeurs d'amélioration des performances environnementales... Les auteurs identifient ensuite des pratiques censément doublement performantes dont certaines reposent sur la gestion optimisée des intrants (engrais, irrigation, pesticides...) et d'autres qui relèvent plutôt d'une substitution des intrants par du capital (recours aux technologies de l'information et de la communication en agriculture de précision, par exemple). Derrière l'idée de double performance, il y a des résultats de recherche à la méthodologie contestable et qu'on ne retrouve pas sur le terrain ; en ce qui concerne le raisonnement des apports d'intrants, l'échec de programmes comme le Plan Ecophyto [cf. TRI n°445] laisse entrevoir les limites, d'origines multiples, de ce type de démarches volontaires... La voie des innovations technologiques est, à mon sens, celle qui offre le plus de perspectives. Mais la question est de savoir si ces innovations seront spontanées. En prenant une vision économique, on s'aperçoit que les innovations technologiques ne sont pas arrivées par hasard et ont été stimulées par des politiques environnementales plus ou moins contraignantes... Pour qu'une inno-

vation vertueuse se développe, il faut des contraintes ou des signaux de prix. Ce qui m'amène à penser que la diffusion de l'agroécologie ne se fera pas de façon volontaire.

Pourquoi avez-vous voulu écrire cet article ?

P. L. G. : J'écris aujourd'hui plus de papiers généraux, de réflexion, que de papiers factuels. Si la partie du rapport Inra consacrée à l'agriculture biologique a été abondamment commentée [cf. TRI n°433], ce n'est pas du tout le cas de celle concernant l'agriculture conventionnelle et l'agroécologie, idée politiquement correcte qui plait à la société. Mon attention a été attirée par une des conclusions importantes de ce rapport, répétée à plusieurs reprises, à savoir que « *les performances environnementales, productives et économiques ne sont pas obligatoirement, ni même le plus souvent, antagonistes, et que les performances élémentaires dégradées suite à la mise en œuvre de pratiques plus respectueuses de l'environnement portent d'abord sur le capital et le travail* »². La littérature économique est généralement sceptique sur la production volontaire de biens publics environnementaux par les agents privés, sauf dans certains cas bien spécifiques. Cette apparente discordance entre la littérature et la conclusion principale de la synthèse m'a incité à prendre connaissance du rapport complet. On y trouve, par ailleurs, très peu de littérature économique, et on s'aperçoit que le contenu même du rapport dément la conclusion générale. Quand la recherche publique s'aligne sur les positions ministérielles, il y a un mélange des genres entre science et politique, qui pose un problème de déontologie scientifique et aussi celui du statut des instituts de recherche centralisés, attachés à un secteur économique.

■ PROPOS RECUEILLIS
PAR HÉLÈNE BUSTOS (TRANSRURAL)

en bref

MALADE DES PESTICIDES

Le 12 mai dernier, Greenpeace publiait le rapport *Santé : les pesticides sèment le trouble* suite à l'analyse de 150 articles parus dans différentes revues scientifiques. L'ONG fait ressortir que les agriculteurs, leurs familles, les femmes enceintes et les enfants sont davantage concernés que le reste de la population par les dangers des pesticides et souffrent davantage de pathologies liées comme des maladies neurodégénératives, malformations congénitales, déséquilibres hormonaux... □

FINANCER LA COP21

Le gouvernement a rendu publique la liste des vingt premiers sponsors prêts à financer la Conférence mondiale sur le climat qui se tiendra fin novembre en France. On y retrouve notamment BNP Paribas, Suez Environnement, EDF, Air France ou encore Renault Nissan. « *Énergéticiens fossiles et fissiles, compagnie aérienne, constructeurs automobiles : la liste des mécènes (...) comprend des multinationales françaises qui ne sont pas compatibles avec le climat* », accusent notamment Les Amis de la Terre et Attac France. □

MÉTHANE LIBRE

L'Europe examine actuellement la révision de la directive NEC, qui vise à améliorer la qualité de l'air. L'agriculture contribue à 90% des émissions européennes d'ammoniac et à 45% de celles de méthane. Mais le secteur ne sera pas soumis aux plafonds d'émissions de méthane et pourra rejeter plus d'ammoniac que prévu. Cette décision du Comité agriculture du Parlement européen pourrait être contrecarrée lors du vote du Comité environnement en juillet prochain mais bénéficie d'un large soutien. □

Transrural

initiatives

n°446 / juin 2015 / 9 euros

- DES ÉLUS DE PLUS EN PLUS LOIN DU PEUPLE
 - « IL NE SUFFIT PAS DE COMMUNIQUER SUR L'AGROÉCOLOGIE POUR QUE ÇA MARCHE »
 - L'ATELIER PAYSAN, « NE VENEZ PAS COMME VOUS ÊTES »



Dossier
À l'école de la ferme

Transrural initiatives

revue mensuelle d'information agricole et rurale publiée par l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), association d'édition de l'AFip, de la FNCivam, du MRJC et de la CNFR.



L'Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (Afip) est un réseau associatif composé de sept structures réparties sur le territoire national. De la médiation au développement d'activités, l'afip est un acteur du milieu rural ayant une approche territoriale en portant et militant pour les valeurs du développement durable notamment sur le pilier social.



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), ce sont plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi siècle des enjeux tels que la préservation de l'environnement, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, la promotion d'une agriculture durable, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale.



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisagent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation.



La Confédération nationale des Foyers ruraux (CNFR) fédère des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et qui contribuent à ce que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité, promeuvent le fait associatif et contribuent à l'émancipation des individus, tout en luttant contre la fracture sociale et l'isolement des individus.

Directrice de publication : Isabelle Bamier - **Équipe de rédaction permanente :** Hélène Bustos, Fabrice Bugnot

Ont participé à ce numéro : Maxime Bergonso, Jean-Marc Bureau, Gautier Félix, David Fimat, Marie Herrault, Arnaud Lecler, Ludovic Mamdy, Laurent Monnin et Mélanie Théodore.

Notes de lecture et revue de presse : Alain Chanard

Impression : Evoluprint, Bruguère

Administration / Rédaction :

7bis, rue Riquet - 75019 Paris
Tél. 01 48 74 52 88



Site internet : www.transrural-initiatives.org

Mail : transrural@globenet.org

CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE : CÉLIA PERNOT

Reproduction autorisée sous réserve de demande
— n°CPPAP : 0615G86792 — ISSN : 1165-6166 —
Dépôt légal : juin 2015

vivre ensemble

Économie

- 4 Les collectivités essuient les plâtres des PPP

Politique

- 4 Des élus de plus en plus loin du peuple
5 Opportunités et stratégies locales pour fusion communale

Culture

- 7 Derrière la mise en scène des ruralités

Initiative

- 8 Métier ? Fabriculteur...



ménager les ressources

Idées

- 10 « Il ne suffit pas de communiquer sur l'agroécologie pour que ça marche »

Agriculture

- 12 Climate-Smart Agriculture : un concept 2.0 ou 0 tout court ?

Quatrième de couverture

Au fond du seuil.

Cette photo a été prise par Gérard Leriche au début du mois de mars à Vendôme dans le Loir-et-Cher. Pendant quelques semaines, chaque matin, des bénévoles de l'association Perche Nature recueillaient les crapauds dans des seaux posés avant une route et les emportaient directement près d'un étang, pour éviter qu'ils ne se fassent écraser en traversant eux-mêmes la route...

un autre développement

Économie

- 13 En finir avec le PIB

Agriculture

- 14 « Jusqu'où peut-on reterritorialiser la production agricole bretonne ? »

Mobilisation

- 15 Rassemblement hétéroclite contre le projet de ferme des 1000 veaux

Éducation populaire

- 16 L'Atelier paysan, « ne venez pas comme vous êtes »

Chronique

- 18 La guerre des mots – acte V

(Ré)abonnez-vous à *Transrural initiatives*
sur la boutique en ligne de la revue

Cosmétique politique

Il y a près de six mois déjà, aux élections législatives grecques, la coalition de la gauche radicale anti-austérité, Syriza, l'emportait. Cette victoire marquait le début d'un bras de fer sans précédent entre le nouveau gouvernement grec et les institutions européennes. Et un signe encourageant pour tous ceux qui luttent contre les politiques d'austérité mises en œuvre par les dites institutions européennes. Dans cet élan, plusieurs partis politiques, syndicats et associations ont organisé fin mai, dans différentes villes d'Europe, un Forum européen des alternatives, dans le but de « *construire une alliance de toutes les forces et citoyens qui refusent l'austérité [face à cette] Europe libérale [qui] n'en finit plus de nier la démocratie, les besoins sociaux et le développement écologique* »¹.

Mais la recherche de réduction des coûts, de performance, d'optimisation et d'efficacité économique est le fil d'Ariane de nos politiques qui se perdent dans le labyrinthe de l'austérité. L'idéologie du « *on ne peut pas faire autrement* » ou « *il n'y a pas le choix* » reste solidement ancrée, qu'il s'agisse de la réforme territoriale qui suit en ce moment même les méandres du lit parlementaire ou, sur un registre peut-être plus anecdotique, de la réforme de l'administration centrale qui se poursuit. Ainsi, tout le monde ne chômait pas le 1^{er} mai où le ministère en charge de l'agriculture annonçait la transformation de la Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) en Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE). « *Cette transformation nous permettra de répondre plus efficacement aux enjeux économiques et sociétaux auxquels les secteurs agricole, agroalimentaire, forêt-bois et cheval doivent faire face aujourd'hui et encore plus demain* », explique-t-on au ministère² qui annonce par là même un recentrage de la nouvelle direction sur les missions d'accompagnement et de soutien des acteurs dans la relance économique et la transition écologique des filières françaises... « *Cette ambition, ces objectifs et [nos] ressources doivent ainsi nous permettre d'être une direction au service des entreprises, des filières et des collectivités territoriales, mais aussi et surtout une direction efficace, proactive, innovante, mobilisatrice et agile.* » Une présentation, des ambitions et de nouvelles missions porteuses d'une vision claire : des campagnes performantes peuplées d'agents économiques efficaces et productifs. De quoi donner envie d'aller se faire voir chez les Grecs...

HÉLÈNE BUSTOS, RESPONSABLE DE RÉDACTION

1- www.forum-des-alternatives.eu.

2- http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation_de_la_DGPE_cle8a3b93.pdf.

découvrir

19 En revues

20 Au fil des lectures

la vie des réseaux



I à VIII DOSSIER CENTRAL

À l'école de la Ferme

Célia Pernot, photographe indépendante, a passé trois mois en résidence dans le lycée agricole Jacques Bujault de Melle (Deux-Sèvres), fin 2010, afin de suivre les professeurs et les élèves, leur apprentissage des gestes et des techniques. Ce dossier donne un petit aperçu de ce travail qui, pour la photographe, « *témoigne d'un métier, d'une part menacé de disparition, d'autre part jeune et actif, mais de plus en plus invisible dans la société de consommation d'aujourd'hui. Il révèle la sensibilité et l'attachement de jeunes à la vie rurale et leur engagement dans les activités d'éleveur* ».



CÉLIA PERNOT

Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner en ligne sur :
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

La revue associative des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue mensuelle portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale et agricole.

En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles. *Transrural* entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Le rural a rendez-vous avec la ville ; La forêt, entre patrimoine financier et naturel ; L'agriculture locale, nouveau champ d'action politique des collectivités).

Sans publicité, à but non lucratif, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



BON D'ABONNEMENT

Pour un abonnement d'un an (10 numéros) :

- Tarif réduit (étudiants, chômeurs, abonnements groupés – à partir de 5 personnes) : 45€ ; tarif normal : 55€ ; tarif association : 80€ ; tarif institution (bibliothèques, collectivités, services...) : 90€ ; tarif découverte (3 numéros) : 25€.
- À l'étranger : tarif normal : 65€ ; tarif institution : 95€.

Pour un abonnement 2 ans (20 numéros) : tarif normal : 95€ ; tarif association : 150€ ; tarif institution : 170€.

Nom : Société :

Prénom : Mail :

Adresse :

Comment avez-vous connu *Transrural*? :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Si vous souhaitez faire découvrir la revue,
indiquez ici les coordonnées de la personne de votre choix, nous lui enverrons un numéro :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Règlement par chèque à l'ordre de Transrural Initiatives ou par mandat administratif
à envoyer à Transrural Initiatives - 7bis, rue Riquet - 75019 Paris

transrural@globenet.org